

N°2025 /MESRI/SG/DGESup



Ouagadougou, le 16 SEPT 2025

## COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) informe le public Burkinabè, en général, et les acteurs du domaine de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en particulier, que conformément aux termes du communiqué n°2025-004/MATM/SG/DGAT/DSAOP du 11 septembre 2025 du Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Mobilité, l'Association dénommée « Conseil Africain Franco-Arabe pour les Grades » (CAFAG) n'est pas une structure reconnue par l'Etat Burkinabè. Cette association sans autorisation d'exercer, usurpe la mission des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) et celle du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) pour décerner des Titres et/ou des Grades académiques à des personnes en violation flagrante des dispositions réglementaires en la matière au Burkina Faso.

Le Burkina Faso ne reconnaît que le CAMES pour l'évaluation et la reconnaissance des Titres et Grades des Enseignants-Chercheurs, des Enseignants Hospitalo-universitaires et des Chercheurs ainsi que des programmes d'enseignement et de recherche. Par conséquent, tous les Titres académiques et toutes les nominations aux Grades de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, décernés par l'association CAFAG, sont déclarés nuls et de nul effet pour l'État Burkinabè.

Aussi, pour le respect des dispositions légales et réglementaires en matière d'Enseignement supérieur, de Recherche et d'Innovation, le MESRI invite les institutions d'enseignement supérieur et de recherche des secteurs public et privé ainsi que les Enseignants-Chercheurs, les Enseignants Hospitalo-universitaires et les Chercheurs, à s'abstenir de prendre part à toute activité de l'association CAFAG sous peine de s'exposer à toutes les suites que le Gouvernement du Burkina Faso pourrait y réservé.

### Ampliations :

- DCRP pour large diffusion.

Pour le Ministre et par délégation  
le Secrétaire Général

Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

